

Mar. 2011/07/19 18 h 29

## Projet de budget

Je vous écris en réponse à l'invitation que vous avez faite aux Canadiens de vous faire part de leurs suggestions dans le cadre du processus de consultation prébudgétaire.

J'ai une suggestion que le gouvernement pourrait vouloir inclure dans son prochain budget, qui doit lui permettre de stimuler l'ensemble de l'économie tout en lui permettant aussi de réduire ses dépenses afin d'atteindre son objectif d'équilibre budgétaire.

Je crois comprendre que le gouvernement du Canada a fixé le « seuil de la pauvreté » à environ 20 000 \$ avant impôt (variant selon la définition du seuil de pauvreté que l'on envisage) pour une personne seule. Si l'on considère que ce chiffre de 20 000 \$ est exact – vos spécialistes auront peut-être un chiffre plus précis – cela nous donne juste un peu moins de 10 \$/heure pour une personne qui travaille 2 080 heures par ans (soit 40 heures par semaine pendant 52 semaines par an).

Je suggère donc au gouvernement du Canada de faire passer, pour tous les contribuables, l'exemption personnelle de base fédérale de 10 500 \$ (environ, en 2011) à 20 000 \$ et de supprimer l'exemption en raison de l'âge, pour les 65 ans et plus, qui est de toute façon elle-même assujettie à un critère de revenu.

Le gouvernement canadien n'a pas besoin de modifier le mode de calcul ou le montant de la cotisation au RPC prélevée sur ce revenu, même s'il serait bien qu'il relève le seuil de la tranche de revenu inférieure au niveau du maximum des gains ouvrant droit à pension.

Je crois qu'une telle mesure se traduirait par une stimulation immédiate de l'économie, car elle représente une augmentation de 1 425 \$ pour tous les contribuables, à l'exception des aînés (si l'exemption en raison de l'âge est supprimée) qui en dépenseront la plus grande partie (deux tiers ou plus) à des produits de première nécessité ou « de luxe ». Je ne connais pas le coefficient utilisé pour chaque dollar réinjecté dans l'économie, mais j'imagine que la TPS à 5 % et l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés découlant des emplois créés et de l'augmentation de l'activité économique devraient compenser le manque à gagner de 28 milliards dans les caisses du gouvernement. Le gouvernement pourrait également vouloir rehausser les troisième et quatrième tranches de revenu à 27 % et 31 % respectivement. Le gouvernement pourrait devoir réduire ses effectifs (retraites anticipées, gel de la dotation) ou supprimer des programmes (registre des armes à feu) pour équilibrer son budget selon l'échéancier prévu.

Avec mes salutations,

Bruce MacDuff CFP